Liminaire au CSE du réseau régional France 3
18 novembre 2026



DES ANTENNES EN AUTOMNE

D'habitude, c'est une belle saison… "Arrière-saison", dit-on ; "été indien", chante-t-on. Même lorsqu'elle berce nos coeurs d'une langueur monotone. Mais cette année, quel automne! Une saison sous injonction : celle du SNMO, Schéma National du Maintien de l'Ordre.

Des équipes attaquées sur le terrain des manifestations, des journalistes vilipendés, salis sur les réseaux sociaux. Victimes aussi de la violence que constitue la couverture erratique de cette jeune colère populaire : des non choix éditoriaux qui ne s'arrêtent que sur ce qui flambe, casse, explose en effet lacrymal et respiratoire. Peu de décryptages, ou de sujets de fond.

Une situation dénoncée et débattue en commission de déontologie… où il a surtout été question de moyens : le directeur de l'info régionale préconisant des équipes supplémentaires "quoi qu'il en coûte" pour des antennes en économies quoi qu'il se passe ! Avec des JT communs qui n'ont plus rien à voir avec la proximité et engendrent des déséquilibres dans le traitement de l'info.

Le numérique, censé nous sauver, est à la traîne. Le 17 octobre, le traitement de cette actualité chaude a dû se faire avec les mêmes moyens en jetant un froid : un contributeur par antenne. Le tir a été un peu rectifié par la suite, avec souvent un journaliste de plus sur le terrain pour faire des vidéos verticales. On est loin d'une couverture réseaux et numérique digne de ce nom. Et l'actualité n'a pas la politesse d'attendre de savoir si le service public a mis les moyens pour la couvrir.

Mais pas de remise en question d'une direction à l'heure des réseaux sociaux! Alors, pas étonnant que des petits malins continuent de mettre le feu devant leurs camarades qui applaudissent. Il fut un temps où l'on s'interdisait de montrer un véhicule qui brûle pour éviter qu'il y en ait d'autres. Aujourd'hui, les feuilles mortes de notre métier se piétinent sans la pelle. Une vraie saison de déclin. Et de souffrances, de celles qui ne sont pas écrites dans le document unique d'évaluation des risques.

Et il n'y a pas que dans les manifestations publiques que le schéma de maintien de l'ordre est en route. En interne, il s'abat sur les représentants du personnel qui tentent de faire respecter le droit et les accords pour tous ou simplement d'exercer le droit de grève. Ici un élu du siège, là un délégué syndical de la Fabrique. Et désormais une élue SNJ de ce CSE, poussée à renoncer à ses fonctions et à ce métier qu'elle aime.
Voilà ce que se permet une direction d'entreprise censée protéger ses salariés.

Comme l'écrivait Christian Bobin, "*les nouvelles sont comme les feuilles d'automne. Le vent qui les porte les malmène*".

Texte lu en ouverture du CSE Réseau à Paris, le 18 novembre 2026

Syndicat National des Journalistes
Maison France Télévisions - Bureau D 142
snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28